



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

République centrafricaine

Question écrite n° 63908

Texte de la question

Mme Chantal Robin-Rodrigo appelle l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur la situation en République Centrafricaine. En effet, depuis la fin du mois dernier, la répression d'un coup d'Etat manqué à Bangui a donné lieu au pilonnage au mortier de plusieurs quartiers de la capitale centrafricaine, à des opérations de ratissage tournant à des règlements de compte ethniques et au massacre de civils. En sus, la Libye y est intervenue militairement, tout comme un chef de guerre du Congo voisin, Jean-Pierre Bemba, qui a envoyé sept cents combattants au secours du régime d'Ange-Félix Patassé. Cette situation particulièrement dramatique est l'aboutissement d'une situation intérieure qui, depuis trois années n'a cessé de s'enfoncer dans le chaos (mutineries en série, qui ont transformé Bangui en un champ de ruines maintes fois pillé, absence d'administration dans l'est du pays favorisant braconniers et autres bandits de grand chemin, justice rendue de manière expéditive, luttes intestines au sein de la classe politique, etc). Les dramatiques événements de la fin du mois dernier ont suscité la vive préoccupation du gouvernement français, surtout au sujet des quelque 1 400 Français présents sur place. Ceci est pleinement légitime, mais force est de constater que même si le temps de l'ingérence en Afrique est révolue, comme l'a déclaré le Gouvernement, il n'en ressort pas moins que la grave déstabilisation dont fait l'objet la République Centrafricaine risque fortement d'aggraver les tensions politiques et ethniques qui ravagent depuis de longues années l'ensemble de l'Afrique centrale. Elle lui demande de bien vouloir lui préciser quelle politique la France compte désormais mener afin de favoriser le retour à la paix en République Centrafricaine.

Texte de la réponse

La République Centrafricaine a été le théâtre, dans la nuit du 27 au 28 mai 2001, d'une tentative de coup d'Etat contre le président démocratiquement élu Ange Félix Patassé. Cette tentative, dans laquelle était impliqué l'ancien président Kolingba, a été mise en échec par les forces armées centrafricaines, auxquelles se sont associées des forces venues de pays voisins. Elle a été fermement condamnée par la France, ainsi que par le Conseil de sécurité des Nations unies, l'Organisation de l'unité africaine et l'Union européenne. Ces événements ont été accompagnés d'exactions à l'encontre des populations civiles, sur fond de division ethnique. La France, avec d'autres, s'est efforcée de convaincre les autorités centrafricaines et l'ensemble des forces politiques de s'engager sur la voie de la réconciliation nationale. Au Conseil de sécurité, elle a encouragé la mission à Bangui du général Amadou Toumani Touré, envoyé spécial du secrétaire général des Nations unies. M. Kofi Annan a par ailleurs nommé le général Lamine Cissé en qualité de représentant spécial chargé de prendre la direction du bureau des Nations unies en République Centrafricaine (BONUCA). Cette structure a vocation à promouvoir la réconciliation nationale et à coordonner l'aide aux populations civiles, notamment les personnes déplacées à l'intérieur du pays, qui demeurent nombreuses. La France a contribué à l'effort humanitaire à hauteur de 1,5 million de francs, soit 15 tonnes de vivres et de matériels divers pour venir en aide aux victimes des derniers événements. L'ambassadeur de France a accueilli à sa résidence plus d'une centaine de personnes menacées par les affrontements. La majeure partie d'entre elles a pu, à ce jour, quitter ce refuge sans être inquiétées. La France, avec une aide au développement de 855 millions de francs entre 1997 et 2001, se place au premier

rang des partenaires bilatéraux de la République Centrafricaine. Cette aide est essentiellement destinée au renforcement des institutions, des ressources humaines et du tissu économique centrafricains. La France entend poursuivre ses efforts en vue de favoriser l'établissement d'une paix durable en République Centrafricaine.

Données clés

Auteur : [Mme Chantal Robin-Rodrigo](#)

Circonscription : Hautes-Pyrénées (3^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 63908

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 juillet 2001, page 4039

Réponse publiée le : 3 septembre 2001, page 5014